



SAS 3 MAI
2 BD JEAN MOULIN
44000 NANTES

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/07/2022 au 31/12/2023

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2023			30/06/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	4 030	4 030		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	125 000		125 000	125 000
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	62 141	47 507	14 634	23 755
	Autres immobilisations corporelles	21 672	14 694	6 978	7 312
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
ACTIF CIRCULANT	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	10 500		10 500	14 720
	TOTAL (II)	223 344	66 231	157 112	170 787
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	183 665		183 665	101 151
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	1 396 392	502 872	893 521	580 099
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
COMPTES DE REGULARISATION	Créances clients et comptes rattachés	289 954	33 980	255 974	389 193
	Autres créances	13 042		13 042	246 089
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	15 387		15 387	20 158
	Charges constatées d'avance	36 897		36 897	47 165
	TOTAL (III)	1 935 338	536 852	1 398 486	1 383 855
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		2 158 681	603 083	1 555 598	1 554 641
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				10 500	14 720
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2023

30/06/2022

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	10 000	10 000
	RESERVES		
	Réserve légale	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	318 790	233 446
	Résultat de l'exercice	55 320	85 344
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	385 110	329 790
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	787 143	653 412
	Emprunts et dettes financières divers (3)	169 068	101 651
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	127 965	199 095
	Dettes fiscales et sociales	74 248	137 032
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	12 065	133 662
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	1 170 488	1 224 851
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 555 598	1 554 641
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	55 319,76	85 343,62
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 170 488	702 177
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	221 200	98 844
	(3) Dont emprunts participatifs		

3 MAI
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 2 boulevard Jean Moulin
44100 NANTES
753 057 272 RCS NANTES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 28 JUIN 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée Unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 55 319,76 euros en totalité au compte « **report à nouveau** ».

Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2020 : Néant

Exercice clos le 30 juin 2021 – Distribution exceptionnelle du 31 mai 2022 : 60 000,00 euros,
soit 60,00 euros par titre,
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 60 000,00 euros.

Exercice clos le 30 juin 2022 : Néant

Certifié conforme
Monsieur Jean-Philippe DOUIS
Le Président

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 555 598** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **4 214 404** euros et un total **charges** de **4 159 085** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **55 320** euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2022** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **18** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

La société étant en dessous des seuils fixés par le décret n° 2005-1757 du 30 décembre 2005, elle continue, comme les exercices précédents, à appliquer pour le calcul des amortissements les durées d'usage couramment admises par l'Administration fiscale.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.